

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le 14/10/2024

ID : 007-200039808-20240924-2024\_09\_008-DE

S L O W

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Délibérations du Conseil Communautaire**  
**Séance du 24 septembre 2024**  
Convocation du 17 septembre 2024

**N° 2024\_09\_008**

**Objet : Centre socio-culturel : Création du centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche et approbation du « projet social 2025-2026 »**

Le 24 septembre 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à LANAS salle Papillon sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Richard ALZAS, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Guy CHARMASSON suppléant de Jacques MARRON

Absents : Nicole ARRIGHI, Lison BOICHUT, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Maryse RABIER, Simone MESSAOUDI

Pouvoirs Antoine ALBERTI à Vincent CERVINO, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Guy MASSOT

Nombre de membres en exercice : 37 - nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoirs : 4 - nombre de suffrages exprimés : 29

Vote contre :                    pour : 29                    abstention : 3

Le Président rappelle qu'un « centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Les centres sociaux sont des structures de proximité qui créent et nourrissent le lien social, animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitants, et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins et envies du territoire.

Il indique que ses missions seront notamment de renforcer l'accès aux droits, à la culture, développer les échanges entre habitants, accompagner la vie associative, mettre en place des actions intergénérationnelles, en direction des jeunes, des familles, faciliter les déplacements.

Le centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche doit combler un manque, celui d'un équipement d'animation de la vie sociale permettant de renforcer la cohésion d'un territoire marqué par l'importance de la saisonnalité, le vieillissement de sa population, certaines formes de précarité, mais aussi un « fourmillement » de la vie associative. Il intégrera également les actions déjà mises en œuvre par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche dans le cadre de ces politiques enfance, jeunesse et parentalité.

Ouvert sur le territoire, il va privilégier l'itinérance au sein des communes pour la mise en œuvre de ses actions. Le centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche aura ainsi vocation à être une structure de proximité repérée par les habitants comme un espace d'écoute et créateur de lien.

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le 14/10/2024

ID : 007-200039808-20240924-2024\_09\_008-DE

SLO

Son projet social a été conçu en association avec un groupe moteur d'habitants. Réalisé à partir d'un diagnostic quantitatif et qualitatif (enquête auprès de habitants) son architecture comprend 5 orientations et 15 objectifs. Ces derniers se déclinent en un plan global d'actions comprenant 40 actions.

**Le Président** demande au Conseil de se prononcer sur la création du centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche à compter de janvier 2025, ainsi que sur l'approbation de son projet social 2025 2026.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé du Président et après délibéré,  
A 29 voix pour et 3 abstentions (Louise LACOSTE – Monique MULARONI – Yvon VENTALON)

**Approuve** la création du centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche à compter de janvier 2025,

**Approuve** le projet social 2025 2026 annexé à la présente délibération.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Luc PICHON

Guy MASSOT

